

## **États financiers intermédiaires non audités**

*Pour la période de six mois close le 30 septembre 2020*

*Les présents États financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du RDRF intermédiaire gratuitement en communiquant avec nous d'une des façons indiquées à la rubrique Constitution du Fonds et renseignements sur les séries ou en visitant le site Web de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Des exemplaires des états financiers annuels ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.*

*Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du fonds de placement.*

### **AVIS DE NON-AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES**

*Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du Fonds, nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Norme canadienne 81-106), si un auditeur n'a pas revu les états financiers intermédiaires, cela doit être divulgué dans un avis complémentaire.*

*Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas revu les présents États financiers intermédiaires conformément aux normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.*

# FONDS D'OBLIGATIONS DE BASE PARCOURS CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2020

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE CANADIENS

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En milliers (sauf les montants par titre)  
Au

	30 sept. 2020	31 mars 2020 (Audité)
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Placements à la juste valeur	20 740	15 150
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 077	286
Intérêts courus à recevoir	140	111
Sommes à recevoir pour placements vendus	–	165
Sommes à recevoir pour titres émis	5	–
<b>Total de l'actif</b>	<b>21 962</b>	<b>15 712</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Sommes à payer pour placements achetés	344	157
Sommes à payer pour titres rachetés	–	100
<b>Total du passif</b>	<b>344</b>	<b>257</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de titres</b>	<b>21 618</b>	<b>15 455</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de titres, par série (note 3)</b>		
Série I	21 618	15 455
<b>Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre (note 3)</b>		
Série I	11,21	10,64

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 30 septembre (note 1)  
En milliers (sauf les montants par titre)

	2020 \$	2019 \$
<b>Revenus</b>		
Revenu d'intérêts	236	99
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	15	7
Profit (perte) net(te) latent(e)	855	141
<b>Total des revenus (pertes)</b>	<b>1 106</b>	<b>247</b>
<b>Charges (note 6)</b>		
Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	–	1
Frais du Comité d'examen indépendant	–	–
<b>Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire</b>	<b>–</b>	<b>1</b>
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–
<b>Charges nettes</b>	<b>–</b>	<b>1</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt</b>	<b>1 106</b>	<b>246</b>
Impôt étranger retenu à la source	–	–
Impôt étranger sur le résultat payé (recouvré)	–	–
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation</b>	<b>1 106</b>	<b>246</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par série</b>		
Série I	1 106	246
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre</b>		
Série I	0,66	0,37

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

# FONDS D'OBLIGATIONS DE BASE PARCOURS CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2020

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE CANADIENS

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 30 septembre (note 1)  
En milliers

	2020	2019
	<u>Série I</u>	
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES</b>	<b>\$</b>	
<b>À l'ouverture</b>	<b>15 455</b>	<b>3 330</b>
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	1 106	246
Distributions aux porteurs de titres :		
Revenu de placement	(228)	(90)
Gains en capital	—	—
Total des distributions aux porteurs de titres	<u>(228)</u>	<u>(90)</u>
Opérations sur les titres :		
Produit de l'émission de titres	8 031	10 512
Réinvestissement des distributions	225	90
Paiements au rachat de titres	(2 971)	(2 579)
Total des opérations sur les titres	<u>5 285</u>	<u>8 023</u>
<b>Augmentation (diminution) totale de l'actif net</b>	<b>6 163</b>	<b>8 179</b>
<b>À la clôture</b>	<b>21 618</b>	<b>11 509</b>
<b>Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :</b>	<b>Titres</b>	
<b>Titres en circulation, à l'ouverture</b>	<b>1 452</b>	<b>318</b>
Émis	723	987
Réinvestissement des distributions	20	8
Rachetés	(267)	(242)
<b>Titres en circulation, à la clôture</b>	<b>1 928</b>	<b>1 071</b>

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

# FONDS D'OBLIGATIONS DE BASE PARCOURS CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2020

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE CANADIENS

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 30 septembre (note 1)  
En milliers

	2020	2019
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	1 106	246
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(15)	(7)
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	(855)	(141)
Achat de placements	(5 355)	(7 539)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	987	259
Variation des intérêts courus à recevoir	(29)	(56)
<b>Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation</b>	<b>(4 161)</b>	<b>(7 238)</b>

### Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Produit de l'émission de titres	8 026	10 512
Paievements au rachat de titres	(3 071)	(2 578)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(3)	—
<b>Trésorerie nette liée aux activités de financement</b>	<b>4 952</b>	<b>7 934</b>

### Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

	<b>791</b>	<b>696</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	286	99
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	—	—
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture</b>	<b>1 077</b>	<b>795</b>

Trésorerie	1 077	95
Équivalents de trésorerie	—	700
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture</b>	<b>1 077</b>	<b>795</b>

### Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :

Dividendes reçus	—	—
Impôts étrangers payés	—	—
Intérêts reçus	207	43
Intérêts versés	—	—

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

# FONDS D'OBLIGATIONS DE BASE PARCOURS CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2020

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE CANADIENS

## TABLEAU DES PLACEMENTS

Au 30 septembre 2020

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen \$ (en milliers)	Juste valeur \$ (en milliers)
<b>OBLIGATIONS</b>					
407 International Inc. 3,35 % 16-05-2024, rachetables 2024, série MTN	Canada	Sociétés – Non convertibles	125 000	136	135
407 International Inc. 2,43 % 04-05-2027, rachetables, série MTN	Canada	Sociétés – Non convertibles	75 000	75	80
407 International Inc. 5,96 % 03-12-2035, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	25 000	36	36
407 International Inc. 4,19 % 25-04-2042, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	80 000	95	100
Aéroports de Montréal 3,03 % 21-04-2050, rachetables 2049	Canada	Sociétés – Non convertibles	145 000	151	150
AltaLink, L.P. 3,99 % 30-06-2042, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	65 000	74	80
AltaLink, L.P. 3,72 % 03-12-2046, rachetables, série MTN	Canada	Sociétés – Non convertibles	30 000	31	36
Banque de Montréal 2,85 % 06-03-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	250 000	256	265
Banque de Montréal 4,61 % 10-09-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	60 000	67	71
Banque de Montréal 2,70 % 09-12-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	55 000	55	60
La Banque de Nouvelle-Écosse 2,36 % 08-11-2022	Canada	Sociétés – Non convertibles	55 000	55	57
La Banque de Nouvelle-Écosse 2,29 % 28-06-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	55 000	54	58
La Banque de Nouvelle-Écosse 3,10 % 02-02-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	155 000	165	175
bclMC Realty Corp. 2,15 % 11-08-2022, rachetables 2022	Canada	Sociétés – Non convertibles	100 000	100	103
Bell Canada Inc. 2,70 % 27-02-2024, rachetables 2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	180 000	181	189
Bell Canada Inc. 3,80 % 21-08-2028, rachetables 2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	90 000	94	103
British Columbia Ferry Services Inc. 4,29 % 28-04-2044, rachetables 2043	Canada	Sociétés – Non convertibles	75 000	91	96
Bruce Power L.P. 4,13 % 21-06-2033, rachetables 2033	Canada	Sociétés – Non convertibles	185 000	214	217
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,50 % 15-12-2021	Canada	Gouvernement fédéral	220 000	219	223
Fiducie du Canada pour l'habitation 2,90 % 15-06-2024	Canada	Gouvernement fédéral	440 000	472	479
Banque Canadienne Impériale de Commerce 2,04 % 21-03-2022	Canada	Sociétés – Non convertibles	170 000	169	174
Banque Canadienne Impériale de Commerce 2,00 % 17-04-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	230 000	233	238
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada 3,00 % 08-02-2029, rachetables 2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	115 000	120	128
Canadian Natural Resources Ltd. 3,55 % 03-06-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	110 000	113	117
La Société Canadian Tire Ltée 3,17 % 06-07-2023, rachetables 2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	165 000	168	173
La Société Canadian Tire Ltée 5,61 % 04-09-2035	Canada	Sociétés – Non convertibles	60 000	72	71
CU Inc. 5,556 % 30-10-2037, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	100 000	136	141
CU Inc. 4,54 % 24-10-2041, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	70 000	89	91
Pipelines Enbridge Inc. 5,33 % 06-04-2040, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	55 000	67	70
Fédération des caisses Desjardins du Québec 2,39 % 25-08-2022	Canada	Sociétés – Non convertibles	165 000	166	171
Fédération des caisses Desjardins du Québec 3,06 % 11-09-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	60 000	61	64
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-06-2022	Canada	Gouvernement fédéral	430 000	443	448
Gouvernement du Canada 2,00 % 01-09-2023	Canada	Gouvernement fédéral	750 000	785	789
Gouvernement du Canada 2,25 % 01-03-2024	Canada	Gouvernement fédéral	350 000	368	374
Gouvernement du Canada 2,50 % 01-06-2024	Canada	Gouvernement fédéral	270 000	281	292
Gouvernement du Canada 2,25 % 01-06-2025	Canada	Gouvernement fédéral	840 000	907	917
Gouvernement du Canada 2,00 % 01-06-2028	Canada	Gouvernement fédéral	600 000	620	671
Gouvernement du Canada 5,75 % 01-06-2029	Canada	Gouvernement fédéral	85 000	118	123
Gouvernement du Canada 1,25 % 01-06-2030	Canada	Gouvernement fédéral	150 000	159	160
Gouvernement du Canada 5,75 % 01-06-2033	Canada	Gouvernement fédéral	45 000	67	73
Gouvernement du Canada 4,00 % 01-06-2041	Canada	Gouvernement fédéral	125 000	169	196
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-12-2048	Canada	Gouvernement fédéral	140 000	164	196
Gouvernement du Canada 2,00 % 01-12-2051	Canada	Gouvernement fédéral	350 000	404	432
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto 6,98 % 15-10-2032, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	40 000	58	58
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto 6,47 % 02-02-2034, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	40 000	58	57

# FONDS D'OBLIGATIONS DE BASE PARCOURS CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2020

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE CANADIENS

## TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 30 septembre 2020

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen \$ (en milliers)	Juste valeur \$ (en milliers)
<b>OBLIGATIONS (suite)</b>					
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto 2,75 % 17-10-2039	Canada	Sociétés – Non convertibles	125 000	127	124
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto 5,30 % 25-02-2041, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	55 000	76	76
Honda Canada Finance Inc. 2,27 % 15-07-2022	Canada	Sociétés – Non convertibles	100 000	99	103
Honda Canada Finance Inc. 1,34 % 17-03-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	17 000	17	17
Hydro One Inc. 3,20 % 13-01-2022	Canada	Sociétés – Non convertibles	125 000	128	129
Hydro One Inc. 6,93 % 01-06-2032	Canada	Sociétés – Non convertibles	100 000	142	150
Hydro One Inc. 5,36 % 20-05-2036	Canada	Sociétés – Non convertibles	125 000	174	171
Hydro One Inc. 4,39 % 26-09-2041	Canada	Sociétés – Non convertibles	105 000	126	135
Inter Pipeline Ltd. 2,61 % 13-09-2023, rachetables, série MTN	Canada	Sociétés – Non convertibles	80 000	82	82
Les Compagnies Loblaw Itée 6,85 % 01-03-2032, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	15 000	19	21
Banque Nationale du Canada 1,96 % 30-06-2022	Canada	Sociétés – Non convertibles	50 000	50	51
Banque Nationale du Canada 2,58 % 03-02-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	135 000	136	143
NAV CANADA 4,397 % 18-02-2021, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	10 000	10	10
North West Redwater Partnership/NWR Financing Co. Ltd. 3,70 % 23-02-2043, rachetables 2042	Canada	Sociétés – Non convertibles	45 000	44	49
North West Redwater Partnership 3,20 % 24-04-2026, rachetables 2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	160 000	164	173
Province de l'Alberta 2,35 % 01-06-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	150 000	151	161
Province de l'Alberta 2,55 % 01-06-2027	Canada	Gouvernements provinciaux	140 000	143	153
Province de l'Alberta 2,05 % 01-06-2030	Canada	Gouvernements provinciaux	225 000	224	237
Province de l'Alberta 3,45 % 01-12-2043	Canada	Gouvernements provinciaux	70 000	79	85
Province de l'Alberta 3,05 % 01-12-2048	Canada	Gouvernements provinciaux	200 000	224	232
Province de la Colombie-Britannique 2,85 % 18-06-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	140 000	147	154
Province de la Colombie-Britannique 2,30 % 18-06-2026	Canada	Gouvernements provinciaux	60 000	60	65
Province de la Colombie-Britannique 5,70 % 18-06-2029	Canada	Gouvernements provinciaux	50 000	64	69
Province de la Colombie-Britannique 2,20 % 18-06-2030	Canada	Gouvernements provinciaux	100 000	109	109
Province de la Colombie-Britannique 4,95 % 18-06-2040	Canada	Gouvernements provinciaux	65 000	96	98
Province de la Colombie-Britannique 4,30 % 18-06-2042	Canada	Gouvernements provinciaux	95 000	129	135
Province de la Colombie-Britannique 2,95 % 18-06-2050	Canada	Gouvernements provinciaux	350 000	391	428
Province du Manitoba 5,70 % 05-03-2037	Canada	Gouvernements provinciaux	15 000	20	23
Province du Nouveau-Brunswick 1,80 % 14-08-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	225 000	227	236
Province du Nouveau-Brunswick 2,35 % 14-08-2027	Canada	Gouvernements provinciaux	150 000	156	163
Province du Nouveau-Brunswick 5,50 % 27-01-2034	Canada	Gouvernements provinciaux	15 000	19	22
Province du Nouveau-Brunswick 4,55 % 26-03-2037	Canada	Gouvernements provinciaux	65 000	84	88
Province du Nouveau-Brunswick 3,80 % 14-08-2045	Canada	Gouvernements provinciaux	35 000	39	45
Province de la Nouvelle-Écosse 4,50 % 01-06-2037	Canada	Gouvernements provinciaux	15 000	18	20
Province de l'Ontario 3,50 % 02-06-2024	Canada	Gouvernements provinciaux	85 000	90	94
Province de l'Ontario 2,60 % 02-06-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	100 000	103	109
Province de l'Ontario 1,75 % 08-09-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	525 000	535	550
Province de l'Ontario 2,60 % 02-06-2027	Canada	Gouvernements provinciaux	165 000	172	183
Province de l'Ontario 2,05 % 02-06-2030	Canada	Gouvernements provinciaux	325 000	332	347
Province de l'Ontario 5,85 % 08-03-2033	Canada	Gouvernements provinciaux	105 000	144	157
Province de l'Ontario 4,70 % 02-06-2037	Canada	Gouvernements provinciaux	240 000	312	340
Province de l'Ontario 4,60 % 02-06-2039	Canada	Gouvernements provinciaux	85 000	107	121
Province de l'Ontario 4,65 % 02-06-2041	Canada	Gouvernements provinciaux	100 000	130	146
Province de l'Ontario 3,50 % 02-06-2043	Canada	Gouvernements provinciaux	50 000	53	64
Province de l'Ontario 2,90 % 02-06-2049	Canada	Gouvernements provinciaux	360 000	400	428

# FONDS D'OBLIGATIONS DE BASE PARCOURS CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2020

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE CANADIENS

## TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 30 septembre 2020

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen \$ (en milliers)	Juste valeur \$ (en milliers)
<b>OBLIGATIONS (suite)</b>					
Province de l'Ontario 2,65 % 02-12-2050	Canada	Gouvernements provinciaux	475 000	521	544
Province de Québec 3,75 % 01-09-2024	Canada	Gouvernements provinciaux	45 000	48	51
Province de Québec 2,75 % 01-09-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	100 000	109	110
Province de Québec 2,75 % 01-09-2027	Canada	Gouvernements provinciaux	35 000	35	39
Province de Québec 2,75 % 01-09-2028	Canada	Gouvernements provinciaux	155 000	162	175
Province de Québec 2,30 % 01-09-2029	Canada	Gouvernements provinciaux	100 000	102	110
Province de Québec 6,00 % 01-10-2029	Canada	Gouvernements provinciaux	50 000	65	70
Province de Québec 1,90 % 01-09-2030	Canada	Gouvernements provinciaux	400 000	423	424
Province de Québec 5,75 % 01-12-2036	Canada	Gouvernements provinciaux	60 000	84	94
Province de Québec 5,00 % 01-12-2041	Canada	Gouvernements provinciaux	25 000	33	38
Province de Québec 4,25 % 01-12-2043	Canada	Gouvernements provinciaux	105 000	134	149
Province de Québec 3,50 % 01-12-2045	Canada	Gouvernements provinciaux	120 000	140	155
Province de Québec 3,50 % 01-12-2048	Canada	Gouvernements provinciaux	490 000	606	646
Province de la Saskatchewan 5,80 % 05-09-2033	Canada	Gouvernements provinciaux	15 000	20	22
Banque Royale du Canada 3,30 % 26-09-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	230 000	239	246
Banque Royale du Canada 2,33 % 05-12-2023, série DPNT	Canada	Sociétés – Non convertibles	110 000	110	115
Banque Royale du Canada 4,93 % 16-07-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	50 000	57	59
Banque Royale du Canada, taux variable 30-06-2030, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	40 000	40	41
Saputo inc. 2,88 % 19-11-2024, rachetables 2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	175 000	178	187
Financière Sun Life inc., taux variable 19-09-2028, rachetables 2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	65 000	66	69
Financière Sun Life inc., taux variable 10-05-2032, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	110 000	111	117
Suncor Énergie Inc. 3,10 % 26-11-2021, rachetables 2021	Canada	Sociétés – Non convertibles	65 000	66	66
Suncor Énergie Inc. 3,10 % 24-05-2029, rachetables 2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	200 000	207	209
TELUS Corp. 3,75 % 17-01-2025, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	80 000	83	88
TELUS Corp. 4,40 % 01-04-2043, rachetables	Canada	Sociétés – Non convertibles	100 000	104	115
La Banque Toronto-Dominion 1,68 % 08-06-2021, couvert	Canada	Sociétés – Non convertibles	240 000	238	242
La Banque Toronto-Dominion 2,621 % 22-12-2021	Canada	Sociétés – Non convertibles	105 000	106	108
La Banque Toronto-Dominion 2,85 % 08-03-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	225 000	232	239
La Banque Toronto-Dominion 3,226 % 24-07-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	55 000	57	60
La Banque Toronto-Dominion, taux variable 26-01-2032, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	125 000	126	135
Crédit Toyota Canada Inc. 2,11 % 26-02-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	100 000	101	104
TransCanada PipeLines Ltd. 3,30 % 17-07-2025, rachetables 2025, série MTN	Canada	Sociétés – Non convertibles	150 000	163	162
TransCanada PipeLines Ltd. 6,50 % 09-12-2030	Canada	Sociétés – Non convertibles	15 000	19	20
Union Gas Ltd. 2,88 % 22-11-2027, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	40 000	40	44
Administration de l'aéroport de Vancouver 2,87 % 18-10-2049	Canada	Sociétés – Non convertibles	150 000	157	150
Westcoast Energy Inc. 3,88 % 28-10-2021	Canada	Sociétés – Non convertibles	50 000	52	52
Westcoast Energy Inc. 3,12 % 05-12-2022	Canada	Sociétés – Non convertibles	50 000	51	52
<b>Total des obligations</b>				<b>19 853</b>	<b>20 740</b>
Coûts de transaction				–	–
<b>Total des placements</b>				<b>19 853</b>	<b>20 740</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie					1 077
Autres éléments d'actif moins le passif					(199)
<b>Total de l'actif net</b>					<b>21 618</b>

# FONDS D'OBLIGATIONS DE BASE PARCOURS CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2020

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE CANADIENS

## APERÇU DU PORTEFEUILLE

30 septembre 2020		31 mars 2020	
<b>Répartition du portefeuille</b>	<b>% de la VL</b>	<b>Répartition du portefeuille</b>	<b>% de la VL</b>
Obligations	95,9	Obligations	98,0
Trésorerie et placements à court terme	5,0	Trésorerie et placements à court terme	1,9
Autres éléments d'actif (de passif)	(0,9)	Autres éléments d'actif (de passif)	0,1
<b>Répartition régionale</b>	<b>% de la VL</b>	<b>Répartition régionale</b>	<b>% de la VL</b>
Canada	95,9	Canada	98,0
Trésorerie et placements à court terme	5,0	Trésorerie et placements à court terme	1,9
Autres éléments d'actif (de passif)	(0,9)	Autres éléments d'actif (de passif)	0,1
<b>Répartition sectorielle</b>	<b>% de la VL</b>	<b>Répartition sectorielle</b>	<b>% de la VL</b>
Obligations provinciales	35,6	Obligations de sociétés	40,3
Obligations de sociétés	35,5	Obligations provinciales	35,1
Obligations fédérales	24,8	Obligations fédérales	22,6
Trésorerie et placements à court terme	5,0	Trésorerie et placements à court terme	1,9
Autres éléments d'actif (de passif)	(0,9)	Autres éléments d'actif (de passif)	0,1



## NOTES ANNEXES

### 1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux 30 septembre 2020 et 2019 ou aux semestres clos à ces dates, à l'exception des données comparatives présentées dans les états de la situation financière et les notes annexes, qui se rapportent au 31 mars 2020, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Se reporter à la note 9 pour la date de constitution du Fonds et la date d'établissement de chacune des séries.

Le Fonds a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du Fonds est situé au 180 Queen Street West, Toronto (Ontario) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts (désignées en tant que « titre » ou « titres ») de séries multiples. Les séries du Fonds sont offertes à la vente aux termes d'un prospectus simplifié ou aux termes d'options de distribution avec dispense de prospectus.

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du Fonds et appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., filiale de Power Corporation du Canada. La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie est également une filiale de Power Corporation du Canada. Les placements du Fonds dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

### 2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires non audités (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), y compris la Norme comptable internationale 34 (« IAS »), *Information financière intermédiaire*, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ces états financiers ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables, les mêmes jugements comptables critiques et les mêmes estimations que ceux qui ont été utilisés pour la préparation des états financiers annuels audités les plus récents du Fonds, soit ceux de l'exercice clos le 31 mars 2020. La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du Fonds en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, et sont arrondis au millier de dollars près. Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des actifs et des passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 10 novembre 2020.

### 3. Principales méthodes comptables

#### a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds de placement à capital variable et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est exécutée, est annulée ou expire. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Les titres rachetables du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles différentes et, par conséquent, satisfont aux critères de classement à titre de passifs financiers conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

## NOTES ANNEXES

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### a) Instruments financiers (suite)

Les profits et les pertes réalisés et latents sur les placements sont calculés en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des placements sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés et des fonds négociés en bourse, le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Mackenzie a conclu qu'aucun des fonds de placement à capital variable non cotés et fonds négociés en bourse dans lesquels le Fonds investit ne respecte la définition d'une entité structurée ni la définition d'une entreprise associée.

#### b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements importants disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leurs échéances à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés synthétiques) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant. Pour de plus amples renseignements à cet égard, notamment sur les modalités de telles dispenses, le cas échéant, se reporter à la rubrique « Dispenses de l'application des dispositions du Règlement 81-102 » de la notice annuelle du Fonds.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient liquidées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

## NOTES ANNEXES

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### b) Évaluation de la juste valeur (suite)

La valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps fluctue quotidiennement; les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent les profits ou les pertes latent(e)s, lié(e)s à la valeur de marché. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds liquide le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime obtenue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 30 septembre 2020.

#### c) Comptabilisation des produits

Le revenu d'intérêts provenant des placements productifs d'intérêts est comptabilisé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

#### d) Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille

Les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux conseillers et aux courtiers. Des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur des services fournis par des tiers qui ont été payés par les courtiers au cours des périodes est présentée à la note 9. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

#### e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Les opérations de prêts de titres sont gérées par la Banque Canadienne Impériale de Commerce (l'« agent de prêt de titres »). La valeur des espèces ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur les espèces ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global au poste Produit tiré du prêt de titres et constaté lorsqu'il est gagné.

La note 9 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres, le cas échéant.

#### f) Compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement si le FNB a un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de déduire les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 9 résume les détails de la compensation, le cas échéant.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

## NOTES ANNEXES

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### g) Devises

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les acquisitions et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les intérêts débiteurs en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises a été convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

#### h) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé au moyen de la division de l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné, par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

#### i) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et d'autres actifs et passifs financiers. Se reporter à la note 9 pour la valeur liquidative par titre du Fonds.

#### j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

#### k) Fusions

Le Fonds comptabilise les fusions de fonds selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, l'un des fonds visés par une fusion est désigné comme le fonds acquéreur et est appelé le « Fonds issu de la fusion », tandis que l'autre fonds visé par la fusion est appelé le « Fonds supprimé ». Cette désignation est fondée sur la comparaison de la valeur liquidative relative des fonds et tient compte de facteurs comme le maintien des conseillers en placement, les objectifs et méthodes de placement, le type de titres en portefeuille ainsi que les frais et charges liés à la gestion du Fonds issu de la fusion.

### 4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La durée de la pandémie de coronavirus (COVID-19) et son incidence à long terme sur les entreprises et les marchés, de même que l'ampleur des mesures de soutien économique supplémentaires qui pourraient être offertes par certains gouvernements et certaines banques centrales, étaient inconnues au moment de la rédaction du présent rapport. Le gestionnaire a recours au jugement pour évaluer l'incidence de ces événements sur les hypothèses et les estimations utilisées pour présenter les actifs et les passifs dans les états financiers du Fonds au 30 septembre 2020. Cependant, cette incertitude fait en sorte qu'il est impossible d'estimer de façon fiable l'incidence sur les résultats financiers et la situation du Fonds pour les périodes à venir.

Utilisation d'estimations

*Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif*

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée de ces instruments financiers détenus par le Fonds.

## NOTES ANNEXES

### 4. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Utilisation de jugements

*Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur*

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

*Monnaie fonctionnelle*

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

*Entités structurées et entreprises associées*

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le Fonds investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée ou la définition d'une entreprise associée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée ou d'une entreprise associée. Mackenzie a évalué les caractéristiques de ces fonds sous-jacents, et elle a conclu que ceux-ci ne respectent pas la définition d'une entité structurée, ni la définition d'une entreprise associée, puisque le Fonds n'a conclu ni contrat, ni entente de financement avec eux, et qu'il n'a pas la capacité d'influer sur leurs activités, ni sur le rendement qu'il tire de ses placements dans ces fonds sous-jacents.

### 5. Impôts sur les bénéficiaires

Le Fonds est admissible à titre de fiduciaire de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéficiaires, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds entend distribuer la totalité de son bénéfice net et une partie suffisante du montant net des gains en capital réalisés de sorte à n'être assujéti à aucun impôt sur les bénéficiaires autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 9 pour les reports prospectifs de pertes du Fonds.

### 6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille et la conclusion d'ententes avec des courtiers inscrits pour l'achat et la vente de titres du Fonds par des investisseurs. Les frais de gestion sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Chaque série du Fonds, exception faite de la série-B, se voit imputer des frais d'administration annuels à taux fixe (les « frais d'administration ») et en retour, Mackenzie prend en charge tous les frais d'exploitation du Fonds autres que certains frais précis associés au Fonds. Les frais d'administration sont calculés sur chaque série du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Les autres frais associés au Fonds comprennent les impôts (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH et l'impôt sur les bénéficiaires), les intérêts et les coûts d'emprunt, l'ensemble des frais et charges du Comité d'examen indépendant (« CEI ») des fonds Mackenzie, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production des Aperçus du Fonds, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du Fonds, les nouveaux frais associés aux services externes qui n'étaient pas généralement facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement et entrés en vigueur après la date du prospectus simplifié le plus récent, ainsi que les coûts engagés pour respecter les nouvelles exigences réglementaires, y compris, sans s'y limiter, tous les nouveaux frais en vigueur après la date du prospectus simplifié le plus récent.

## NOTES ANNEXES

### 6. Frais de gestion et frais d'exploitation (suite)

Tous les frais associés à l'exploitation du Fonds quant aux titres de la série-B seront imputés à cette série. Les frais d'exploitation comprennent les frais juridiques, honoraires d'audit, frais de l'agent des transferts, droits de garde, frais d'administration et de fiducie, le coût des rapports financiers et d'impression des prospectus simplifiés, les droits de dépôt obligatoire, les autres charges diverses imputables précisément aux titres de série-B et tout impôt applicable.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et d'administration ou les absorber à son gré et supprimer la renonciation ou l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Se reporter à la note 9 pour les taux des frais de gestion et d'administration imputés à chaque série de titres.

### 7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 30 septembre 2020 et 2019 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 9.

### 8. Risques découlant des instruments financiers

#### i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 30 septembre 2020, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du Fonds; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et à s'assurer de la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

#### ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Pour surveiller la liquidité de ses actifs, le Fonds a recours à un programme de gestion du risque de liquidité permettant de calculer le nombre de jours nécessaires pour convertir les placements détenus par le Fonds en espèces au moyen d'une approche de liquidation sur plusieurs jours. Cette analyse du risque de liquidité évalue la liquidité du Fonds en fonction de pourcentages de liquidité minimale prédéterminés établis pour diverses périodes et est surveillée sur une base trimestrielle. En outre, le Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats.

Pour se conformer à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus).

#### iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. La note 9 résume l'exposition du Fonds au risque de change, si une telle exposition s'applique et est considérable.

#### iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en fonction des variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie n'exposent pas le Fonds à des niveaux élevés de risque de taux d'intérêt. La note 9 résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, si une telle exposition s'applique et est considérable.

## NOTES ANNEXES

### 8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

#### v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le Fonds continue d'augmenter, sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure. La note 9 résume l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix, si une telle exposition s'applique et est considérable.

#### vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 9 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est considérable.

Toutes les opérations sur titres cotés sont effectuées par des courtiers approuvés. Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière.

Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

#### vii. Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 9 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est considérable.

## NOTES ANNEXES

### 9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

#### a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Date de constitution 12 octobre 2018

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de titres de chaque série. Le nombre de titres de chaque série qui ont été émis et qui sont en circulation est présenté dans l'état de l'évolution de la situation financière.

**Séries distribuées par Services d'investissement Quadrus Itée** (255, avenue Dufferin, London (Ontario) N6A 4K1; 1-888-532-3322; [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com))

Services d'investissement Quadrus Itée (« Quadrus ») est le principal distributeur des séries de titres indiquées ci-dessous :

Les titres de série I sont offerts aux investisseurs qui investissent un minimum de 25 000 \$, qui participent au Programme de portefeuilles gérés Canada Vie Constellation et qui ont conclu une entente avec Mackenzie et Quadrus en vue de la mise sur pied d'un compte de série I, laquelle précise les frais qui s'appliquent à ce compte.

Les titres de série S sont offerts à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie et à certains autres fonds communs, mais peuvent être vendus à d'autres investisseurs comme le déterminera Mackenzie.

La série I du Fonds est seulement offerte selon le mode de souscription sans frais d'acquisition. Pour de plus amples renseignements sur ce mode de souscription, veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds et à l'aperçu du Fonds.

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de gestion	Frais d'administration	Valeur liquidative par titre (\$)	
				30 sept. 2020	31 mars 2020
Série I	22 octobre 2018	— <sup>1)</sup>	— <sup>1)</sup>	11,21	10,64
Série S	Aucun titre émis	— <sup>2)</sup>	0,02 %	—	—

1) Ces frais sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans cette série par l'entremise du rachat de leurs titres.

2) Ces frais sont négociables et sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans cette série.

#### b) Placements détenus par Mackenzie et des sociétés affiliées

Au 30 septembre 2020, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, une société affiliée à Mackenzie, détenait un placement de néant (néant au 31 mars 2020) dans le Fonds.

#### c) Reports prospectifs de pertes

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

#### d) Prêt de titres

Au 30 septembre 2020 et au 31 mars 2020, aucune opération de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres n'était en cours.

#### e) Changement de nom

Le 21 octobre 2019, le Fonds a été renommé Fonds d'obligations de base Parcours Canada Vie.

#### f) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Au 30 septembre 2020 et au 31 mars 2020, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.

#### g) Événements postérieurs

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021 ou vers cette date, Gestion de placements Canada Vie limitée (« GPCV »), une société affiliée à Mackenzie, deviendra le gestionnaire et fiduciaire du Fonds. Ce changement a fait l'objet d'une recommandation positive du Comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie et il est assujéti à l'approbation réglementaire qui permettra à GPCV d'être inscrite à titre de gestionnaire de fonds d'investissement. Parallèlement à ce changement, Mackenzie remplacera Groupe de gestion d'actifs GLC Itée à titre de sous-conseiller du Fonds.



## NOTES ANNEXES

### 9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

#### h) Risques découlant des instruments financiers

##### i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds cherche à procurer un revenu d'intérêts et une plus-value modérée du capital en investissant principalement dans des obligations émises par le gouvernement du Canada et des obligations de sociétés canadiennes de qualité. Le Fonds peut consacrer jusqu'à 10 % de son actif aux placements étrangers.

##### ii. Risque de change

Au 30 septembre 2020 et au 31 mars 2020, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de change.

##### iii. Risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt découlant de ses placements dans des obligations selon la durée jusqu'à l'échéance.

	30 septembre 2020	31 mars 2020
Obligations	(\$)	(\$)
Moins de 1 an	252	370
1 an à 5 ans	8 848	5 090
5 ans à 10 ans	4 197	4 006
Plus de 10 ans	7 443	5 684
Total	20 740	15 150

Au 30 septembre 2020, si les taux d'intérêt en vigueur avaient connu une hausse ou une baisse de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 1 789 \$ ou 8,3 % du total de l'actif net (1 300 \$ ou 8,4 % au 31 mars 2020). En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

##### iv. Autre risque de prix

Au 30 septembre 2020 et au 31 mars 2020, le Fonds n'avait aucune exposition importante à l'autre risque de prix.

##### v. Risque de crédit

Pour ce Fonds, la plus forte concentration du risque de crédit se trouve dans les titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. L'exposition maximale à tout émetteur de titres de créance au 30 septembre 2020 était de 24,9 % de l'actif net du Fonds (22,6 % au 31 mars 2020).

##### v. Risque de crédit (suite)

Au 30 septembre 2020 et au 31 mars 2020, les titres de créance par note de crédit étaient les suivants :

	30 septembre 2020	31 mars 2020
Note des obligations*	% de l'actif net	% de l'actif net
AAA	29,7	27,4
AA	12,5	14,6
A	36,6	35,3
BBB	10,1	10,7
Inférieure à BBB	—	—
Sans note	7,0	10,0
Total	95,9	98,0

\* Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

# FONDS D'OBLIGATIONS DE BASE PARCOURS CANADA VIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2020

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE CANADIENS

## NOTES ANNEXES

### 9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

#### i) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur suivante :

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

	30 septembre 2020				31 mars 2020			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Obligations	–	20 740	–	20 740	–	15 150	–	15 150
Placements à court terme	–	–	–	–	–	200	–	200
Total	–	20 740	–	20 740	–	15 350	–	15 350

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période, aucun transfert n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.